

SOMMAIRE

1. Objet.....	3
2. Terminologie.....	3
2.1 Abréviations.....	3
2.2 Définitions.....	3
2.3 Références.....	3
3. Domaine d'application.....	3
4. Modalités de réexamen.....	3
5. Responsabilités.....	3
6. Présentation du laboratoire.....	3
6.1 Interlocuteurs :.....	4
cf annuaire CGFL intranet.....	4
6.2 Situation géographique:.....	4
6.3 Horaires d'ouverture:.....	4
6.4 Descriptif :.....	4
7. Matériel mis à disposition / approvisionnement.....	4
7.1 Principal matériel de prélèvement sanguin BD Vacutainer® (liste non exhaustive) disponibles à la pharmacie:.....	5
8. Réalisation du prélèvement sanguin.....	7
8.1 Rappel.....	7
8.2 Déroulement du prélèvement.....	7
8.3 Prescription.....	8
8.3.1 Liste des anticoagulants à renseigner lors d'une prescription d'exams d'hémostase.....	8
8.4 Vérification de l'identité du patient.....	8
8.5 Prélèvement sanguin.....	9
8.5.1 Prélèvement sanguin (voie périphérique).....	9
8.5.2 Prélèvements sur matériel implantable.....	11
8.6 Identification des échantillons.....	11
8.7 Emballage et acheminement.....	12
9. Prélèvements urinaires (Biochimie des urines).....	13
9.1 Recueil des urines de 24h :.....	13
9.2 Recueil d'une urine mictionnel.....	14
10. Prélèvements en vue d'une analyse microbiologique.....	14
10.1 Cas particulier des hémocultures.....	15
11. Hygiène.....	16
12. Conduite à tenir devant un Accident d'Exposition au Sang.....	16
13. Gestion des déchets.....	16
14. Gestion des non-conformités.....	16
15. Gestion de l'urgence.....	18
16. Protection des données personnelles.....	18
17. Protocole de gestion des réclamations.....	18
18. Transmission des résultats.....	18
19. Prestation de conseil.....	18
20. Réclamations.....	18

	MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE	MO	PA
		BC	
		1875	11

21. Catalogue des examens proposés au laboratoire de Biologie Clinique	19
22. Document rattaché	31
22.1 Bon de demande utilisé lors des consultations (prélèvement assuré au laboratoire) : <i>CS21</i>	31
22.2 Bon de demande utilisé dans les différents services d'hospitalisation (prélèvement assuré dans le service clinique concerné) : <i>BIOL02</i>	31
22.3 Bon de demande concernant l'ensemble de la microbiologie (2 feuillets détachables) : <i>BIOL08</i>	31
22.4 Vérification de l'identité des patients au cours de la prise en charge : <i>PC/QUAL/QPR/54</i>	31
22.5 Identitovigilance : <i>PS/QUAL/QPR/12</i>	31
22.6 Conduite à tenir en cas de modification ou de détection d'une erreur d'identité et/ou d'identifiant : <i>PT/QUAL/QPR/31</i>	31
22.7 Fiche de transmission interne : <i>FM/PA/BC/1876</i>	31
22.8 Cathéter veineux central : <i>PT/SSIN/OPC/12</i>	31
22.9 Hygiène des mains : <i>PT/SSIN/OPC/07</i>	31
22.10 Précautions standard : <i>PT/HYGI/SPI/11</i>	31
22.11 Mesures de prévention et conduite à tenir pour un professionnel de santé en cas d'accident par exposition au sang ou autre liquide biologique : <i>PC/SSIN/QPR/20</i>	31
22.12 Tri sélectif des déchets : <i>PC/HYGI/GFL/13</i>	31
23. Synthèse des modifications	31

 CGFL CENTRE GEORGES FRANÇOIS LECLERC Ensemble, dépassons le cancer	MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE		MO	PA
			BC	
			1875	11

1. Objet

Ce manuel de prélèvement a pour objet de définir les modalités générales de prélèvement, d'identification, de conservation et de transport des échantillons biologiques.

2. Terminologie

2.1 Abréviations

DBPT	Département de Biologie et de Pathologie des Tumeurs
CGFL	Centre Georges-François Leclerc

2.2 Définitions

Echantillon	Correspond à l'échantillon primaire : partie discrète d'un liquide corporel, d'une haleine, d'un cheveu ou d'un tissu prélevé à des fins d'examens, d'étude ou d'analyse d'une ou plusieurs grandeurs ou propriétés pour déterminer le caractère de l'ensemble.
-------------	---

2.3 Références

Norme EN NF ISO 15189

Manuel qualité : MQ/GL/1558

GEHT : Tableau de synthèse des recommandations préanalytiques- octobre 2015 (Mise à jour décembre 2018)

REMIC. Référentiel en microbiologie médicale. 7^{ème} édition 2022.

3. Domaine d'application

Le manuel de prélèvement s'adresse : à l'ensemble des prescripteurs, préleveurs du CGFL. A l'ensemble des patients pris en charge.

Le manuel de prélèvement s'applique : à l'ensemble des unités fonctionnelles du CGFL

4. Modalités de réexamen

Ce document est révisé selon les directives du DBPT. Cette révision intervient en cas de modification des exigences normatives, d'évolution de notre système qualité, d'évolution technologique et selon une périodicité maximale de 1 an. Cette révision inclut aussi les documents rattachés et les références externes.

5. Responsabilités

Le manuel de prélèvement est sous la responsabilité de l'unité de Biologie Clinique du DBPT.

6. Présentation du laboratoire

L'unité de Biologie clinique est un laboratoire polyvalent qui prend en charge les examens de biologie médicale dans les domaines suivants :

- biochimie
- immunologie (marqueurs tumoraux)
- hématologie
- hémostase
- immuno-hématologie
- sérologie infectieuse

Les examens non réalisés par nos soins sont transmis à différents laboratoires sous-traitants dont le pôle de Biologie du CHU de Dijon.

	MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE	MO	PA
		BC	
		1875	11

6.1 Interlocuteurs :

cf annuaire CGFL intranet

6.2 Situation géographique:

L'unité de Biologie Clinique se situe au 1er étage du centre Georges François Leclerc ; une signalétique en indique son accès.

6.3 Horaires d'ouverture:

08H00-17H30 (sans rendez-vous) du lundi au vendredi.

08H00-12H00 le samedi.

Fermé dimanche et jours fériés.

Les demandes d'examens urgents en période de fermeture du laboratoire sont adressées au pôle de Biologie du CHU de Dijon.

6.4 Descriptif :

L'unité de biologie clinique se compose de deux salles de prélèvements, de deux bureaux, d'un secrétariat, de 3 salles techniques (Hygiène de l'environnement, Biochimie-Immunologie-réception des demandes d'examens et Hématologie-Hémostase-Immunohématologie-Sérologie infectieuse), d'un local de stockage et d'un vestiaire.

L'unité prend en charge les échantillons biologiques prélevés dans les différents services du CGFL, assure les prélèvements des patients issus des consultations et de la radiothérapie.

7. Matériel mis à disposition / approvisionnement

La pharmacie du CGFL approvisionne en matériel de prélèvements sanguins et antiseptiques les services et assure la gestion du stock principal.

La PHA (plateforme hospitalière du CHU) approvisionne en matériel de prélèvements microbiologiques le laboratoire de biologie clinique qui assure la gestion du stock principal.

La gestion du stock intermédiaire dans les services de soins est placée sous la responsabilité du cadre du service.

Les services économiques du CGFL assurent l'approvisionnement en matériel à usage unique et assurent la gestion du stock principal.

MATERIEL	LIEU D'APPROVISIONNEMENT		
	Pharmacie (une livraison / semaine)	Unité de Biologie Clinique (à disposition dans le local de dépôt ou à la demande)	Services économiques (une livraison / 2 semaines)
Aiguilles, corps de prélèvement, tubes (voir tableau 1)	X		
Tubes particuliers (hors analyses de routines ex : Tubes Cellsave, Streck, kit Quantiféron, tubes CAT, tubes CPT, tubes K3E Aprotinin)		X	
Flacons hémocultures		X	
Ecouvillons E-swab		X	
Système de prélèvement pour ECBU		X	
Antiseptiques	X		

MATÉRIEL	LIEU D'APPROVISIONNEMENT		
	Pharmacie (une livraison / semaine)	Unité de Biologie Clinique (à disposition dans le local de dépôt ou à la demande)	Services économiques (une livraison / 2 semaines)
Cotons, compresses, pansements	X		
Solution hydro-alcoolique	X		
Flacons de recueil des urines de 24 Heures avec conservateur		X	
Flacons de recueil de 2L des liquides biologiques sans conservateur			X
Flacons stériles de 40 ml et 180 ml			X
Garrots			X
Haricots blancs à usage unique			X
Collecteurs d'aiguilles			X
Sachets de transport SPECIGARD			X

7.1 Principal matériel de prélèvement sanguin BD Vacutainer® (liste non exhaustive) disponibles à la pharmacie:

TUBES BD Vacutainer®:	Référence	Recueil	Commentaires
LITHIUM HEPARINE 	BARRICOR Réf : 365050 vide : 3.0 ml	Plasma hépariné Sang total hépariné	
EDTA 	K2E vide : 4ml Réf :	Plasma EDTA Sang total EDTA	
CITRATE 	0.109 M Réf : 363 048 vide 2.7 ml	Plasma citraté Sang total citraté	Bien remplir le tube jusqu'au trait de jauge
SEC avec gel séparateur 	SSTII vide : 3.5 ml Réf : 367957	Sérum Sang total	Attention : contient un activateur de coagulation Ne pas utiliser comme tube de purge
LITHIUM HEPARINE (Sans gel)	LH 68 UI vide : 4 ml	Plasma hépariné	

MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE

MO

PA

BC

1875

11

TUBES BD Vacutainer®:	Référence	Recueil	Commentaires
	Réf : 368884	Sang total hépariné	
SEC CAT 	Vide : 4ml Réf : 369032	Sérum	
TUBES de PURGE 	Vide : 3 ml Réf : 362725		Réservés au prélèvement par ponction veineuse avec une unité à ailettes avant bilan de coagulation
TUBES de PURGE 	Vide : 11ml Réf : 364915		Réservés au prélèvement sur matériel implantable

AIGUILLES de sécurité BD Vacutainer® :	Référence	Indications
Ultra Touch Push Button 	Réf 368685 23G	Veines fragiles, Prélèvement des hémocultures
	Réf 368686 21G	Veines normales, Prélèvement des hémocultures
Aiguilles BD Eclipse Signal 	Réf : 368836 Noir 32mm x 7/10 Réf : 368609 Vert 32mm x 8/10	Veines fines Veines normales

8. Réalisation du prélèvement sanguin

8.1 Rappel

La responsabilité du préleveur est engagée à plusieurs niveaux tant au niveau de l'acte de prélèvement que de

- ⇒ son identification
- ⇒ de l'élimination des déchets contaminés
- ⇒ du transport de l'échantillon jusqu'au lieu de dépôt au laboratoire
- ⇒ de la gestion des stocks intermédiaires de matériel et de leur péremption.

Il est rappelé que la phase pré-analytique (de la prescription jusqu'à la mise à disposition de l'échantillon pour analyse) est responsable de 85% des erreurs selon plusieurs études.

8.2 Déroulement du prélèvement

QUI	QUOI	COMMENT
	Analyser le sang d'un patient	
Médecin, interne	Réaliser une prescription	Voir §8.3
Préleveur	Préparer les tubes / contenants	Voir §18
Préleveur	Vérifier l'identité du patient	Voir §8.4
Préleveur	Réaliser le prélèvement	Voir §8.5
Préleveur	Identifier l'échantillon	Voir §8.6
Préleveur, Aide-soignant, brancardier	Acheminer l'échantillon au laboratoire	Voir §8.7
	Echantillon prêt pour la prise en charge du laboratoire	

	MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE		MO	PA
			BC	
			1875	11

Cas particulier : lorsque 2 déterminations de phénotype érythrocytaire doivent être effectuées (contexte transfusionnel avéré en absence de détermination préalable), chaque prélèvement doit obligatoirement être effectué par une personne différente à un temps différent. Il est rappelé l'importance de la phase de vérification de l'identité du patient pour chacun des 2 prélèvements.

8.3 Prescription

Des bons de demande ont été élaborés pour permettre aux prescripteurs/préleveurs de renseigner les éléments cliniques pertinents concernant les demandes d'examens.

3 bons papiers de demande ont été mis en place et sont disponibles pour impression avec les références suivantes :

- [CS21](#) : bon de demande utilisé lors des consultations (prélèvement assuré au laboratoire)
- [BIOL02](#) : bon de demande utilisé dans les différents services d'hospitalisation (prélèvement assuré dans le service clinique concerné)
- [BIOL08](#) : bon de demande concernant l'ensemble de la microbiologie (2 feuillets détachables)

Une prescription informatisée est accessible via Clinicom pour les services d'hospitalisation.

Les renseignements cliniques exigés pour chaque examen, en plus d'être mentionnés sur les différents bons de demande, sont décrits précisément dans le catalogue des examens à la fin de ce manuel.

8.3.1 Liste des anticoagulants à renseigner lors d'une prescription d'examens d'hémostase

AVK		
Warfarine	COUMADINE	- suivi par l'INR - allonge inconstamment le TCA
Acénocoumarol	SINTROM	
Fluindione	PREVISCAN	
HBPM		
Nadroparine	FRAOXDI FRAXIPARINE	- suivi en traitement curatif uniquement dans des cas particuliers par l'activité anti-Xa - allonge inconstamment le TCA (selon la molécule) - pas d'action sur le TP
Daltéparine	FRAGMINE	
Tinzaparine	INNOHEP	
Enoxaparine	LOVENOX	
HNF		
Héparine calcique	CALCIPARINE	- suivi en traitement curatif par l'activité anti-Xa (suivi par TCA non conseillé) - pas d'action sur le TP (sauf surdosage)
Héparine sodique au pousse seringue		
AUTRES ANTICOAGULANTS		
Fondaparinux	ARIXTRA	- pas de suivi par le TP ni par le TCA - mais modification possible de ces tests
Desirudine	REVASC	
Danaparoïde	ORGARAN	
Dabigatran	PRADAXA	
Rivaroxaban	XARELTO	
Apixaban	ELIQUIS	
Argatroban	ARGANOVA	
Les anti-agrégants plaquettaires sont à renseigner uniquement pour la prescription de tests d'exploration de l'hémostase primaire (PFA).		

8.4 Vérification de l'identité du patient

Se référer au document CGFL : [PC/QUAL/QPR/54](#) : Vérification de l'identité des patients au cours de la prise en charge.

Le préleveur doit s'assurer de l'identité du patient avant le prélèvement en lui faisant décliner et épeler : nom marital (si applicable), nom de naissance, prénom et date de naissance.

Il doit les comparer à ceux figurant sur les étiquettes autocollantes imprimées à partir du logiciel Clinicom apposées sur la prescription et sur la planche à sa disposition.

A la moindre discordance, NE PAS PRELEVER. Suivre alors les procédures d'identitovigilance du CGFL :

- [PS/QUAL/QPR/12](#) : Identitovigilance
- [PT/QUAL/QPR/31](#) : Conduite à tenir en cas de modification ou de détection d'une erreur d'identité et/ou d'identifiant

 CGFL CENTRE GEORGES FRANÇOIS LECLERC Ensemble, dépassons le cancer	MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE		MO	PA
			BC	
			1875	11

8.5 Prélèvement sanguin

8.5.1 Prélèvement sanguin (voie périphérique)

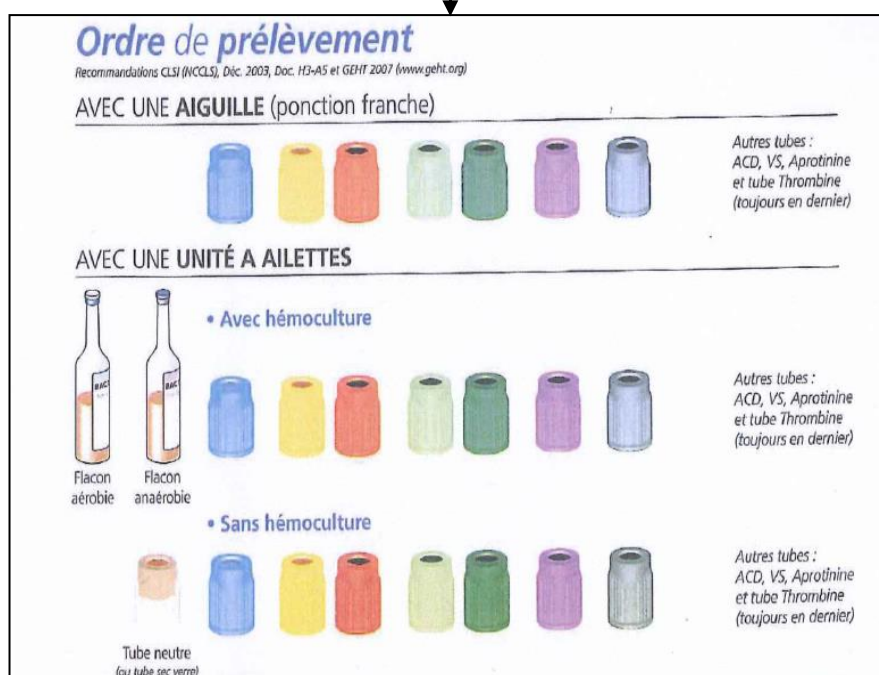
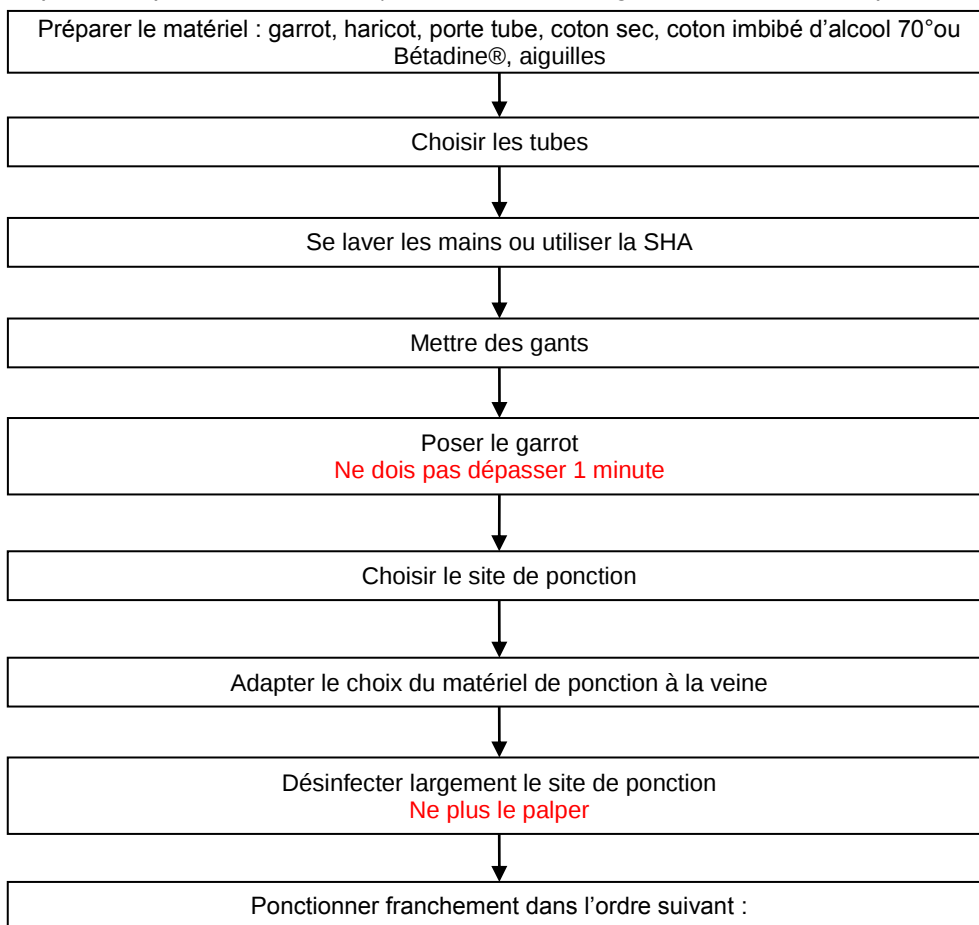
- *Préalable :*

Le patient devra être installé confortablement dans un environnement calme.

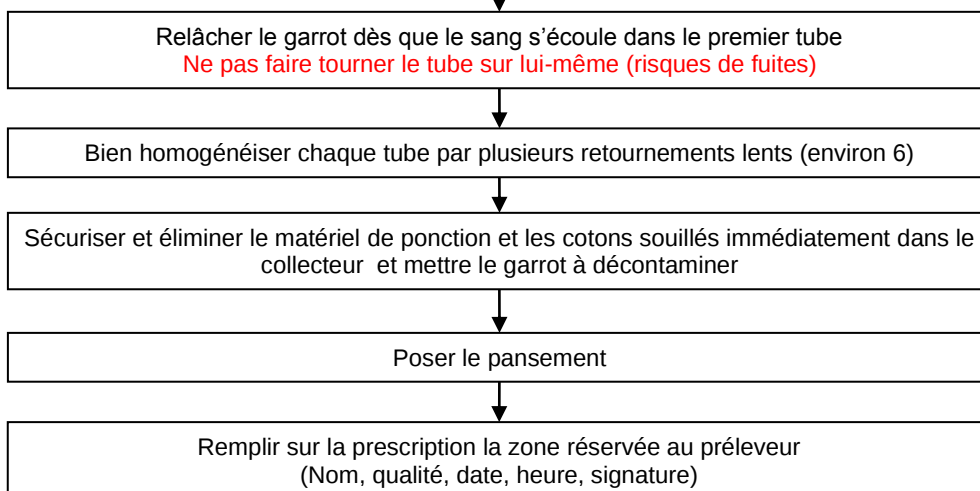
- *Recueil des renseignements cliniques et physiologiques*

Il est nécessaire de recueillir les renseignements cliniques et physiologiques obligatoires et de les noter sur le bon de prescription à l'emplacement prévu (ou sur la fiche de transmission interne [FM/PA/BC/1876](#), réservée aux prélèvements réalisés au laboratoire)

- Déroulement de l'acte pour une ponction veineuse (se référer au catalogue des examens §18)



Page 10 / 31



Précautions diverses (points critiques)

Risque hémolyse si pose trop longue du garrot (doit être limitée à 1 minute)
Respect du remplissage, de l'ordre des tubes et de l'agitation douce par retournements
Position du bras inclinée vers le bas, le tube devant toujours se trouver en dessous du point de ponction
Modalités et délais de conservation et d'acheminement des échantillons
Ne pas prélever une veine perfusée (interférences + dilution)

8.5.2 Prélèvements sur matériel implantable

Suivre les instructions CGFL PT/SSIN/OPC/10 « Protocole : Pose, surveillance et retrait d'une aiguille de Huber (cathéter de chambre implantable) » et PT/SSIN/OPC/12 « Protocole : cathéter veineux central » concernant le prélèvement d'échantillons sanguins sur chambre implantable et voie centrale.

Les modalités de choix et d'ordre de prélèvement des tubes est identique au prélèvement réalisé en voie veineuse périphérique.

Il est rappelé l'importance de la purge des cathéters avant prélèvement des échantillons (risque majeur de prélèvement dilué ou contaminé avec rendu de résultats erronés).

Les prélèvements réalisés sur matériel implantable doivent être renseignés sur le bon de demande à l'emplacement prévu à cet effet et le tube de purge doit être joint aux tubes prélevés.

8.6 Identification des échantillons

L'identification des échantillons doit être impérativement réalisée **immédiatement après** le prélèvement ou le recueil au moyen d'étiquettes autocollantes imprimées depuis le logiciel Clinicom et présentes dans le dossier du patient par le professionnel ayant effectué le prélèvement.

L'étiquette doit être collée au ras du bouchon sans pour autant cacher l'intérieur du tube.

En cas d'absence d'étiquettes, noter de manière manuscrite sur l'échantillon au moins les noms (maritaux et de naissance), prénom et date de naissance.

Remarque : il n'est pas nécessaire d'étiqueter le tube de purge après prélèvement sur matériel implantable.

	MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE	MO	PA
		BC	
		1875	11

8.7 Emballage et acheminement

Les conditions d'acheminement et les délais maximum acceptables sont présentés pour chaque paramètre dans le catalogue des examens.

1 prélèvement / 1 demande d'examen / 1 sachet

2 déterminations de groupes sanguins = 2 sachets

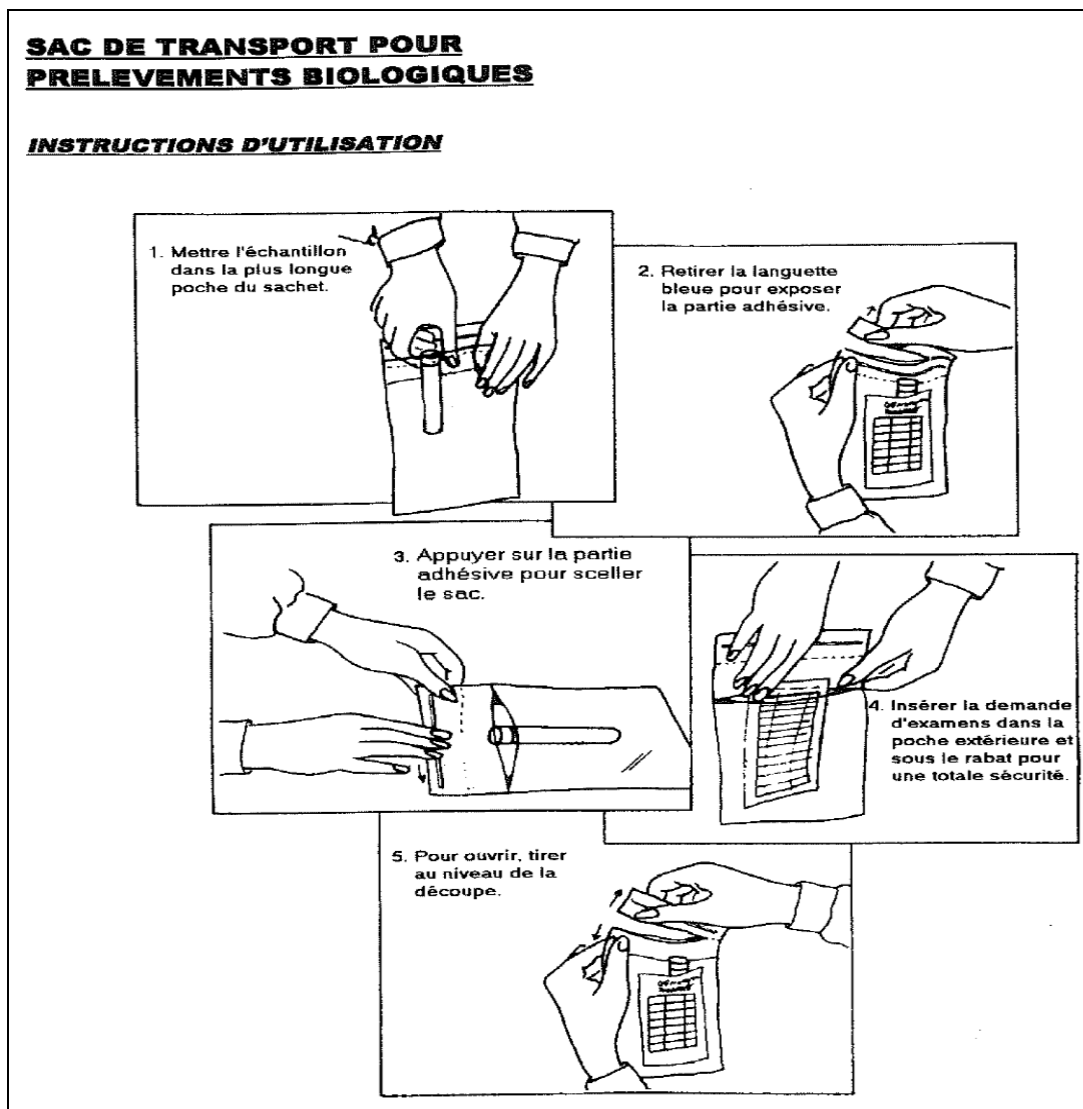
Le système de base du triple emballage est requis pour l'emballage et le transport des échantillons biologiques de catégories B (UN3373).

L'emballage devra respecter des règles de confidentialité, d'intégrité de l'échantillon et des analytes ainsi que des règles d'hygiène et de sécurité.

On distinguera deux voies d'acheminement : à l'intérieur du CGFL par les personnels soignants ou brancardiers et à l'extérieur du CGFL (notamment HAD et Brancardage, soumis aux règles du transport routier des échantillons biologiques de catégorie B).

	Intérieur du CGFL	Extérieur du CGFL
Emballage primaire	le tube ou flacon	le tube ou flacon
Emballage secondaire	le sac de transport (voir notice d'utilisation)	le sac de transport avec support absorbant (voir notice d'utilisation)
Emballage tertiaire	la boîte plastique résistante et étanche avec couvercle + logo risque biologique	Les sacoches de transport

Notice d'utilisation des sacs de transport (avec ou sans support absorbant) :



9. Prélèvements urinaires (Biochimie des urines)

9.1 Recueil des urines de 24h :

⇒ Méthode

- Le premier jour du recueil, le matin, au réveil, **urinez la première fois dans les toilettes** et notez l'heure.
- C'est à partir de ce moment que débute la collecte de 24 heures. **Toutes les urines** émissent ensuite au cours de la **journée et de la nuit** doivent impérativement être recueillies dans le flacon fourni.
- **Attention** : Penser à uriner avant d'aller à la selle.
- **Le lendemain matin, à la même heure que vous avez noté la veille, urinez une dernière fois dans le flacon.** Indiquez alors l'heure de recueil de la dernière urine.

⇒ Notes importantes

- Pensez à identifier le(s) flacon(s) supplémentaires éventuels.
- Pendant la durée du recueil, conservez le récipient au réfrigérateur.

 CGFL CENTRE GEORGES FRANÇOIS LECLERC Ensemble, dépassons le cancer	MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE		MO	PA
			BC	
			1875	11

- Si vous perdez une miction, il est nécessaire de recommencer la collecte depuis le début.
- Pour les services cliniques/biologiques : Prélevez environ 5 ml des urines du flacon après s'être assuré d'avoir bien homogénéisé la totalité des urines. Précisez la diurèse des 24H (cf graduations du flacon) sur la feuille de demande.

9.2 Recueil d'une urine mictionnel

De préférence, les urines doivent être recueillies dans un flacon le matin au réveil, plutôt à jeun et en évitant l'activité physique avant le prélèvement.

Pour le recueil d'une urine en vue d'un ECBU : Cf « [10. Prélèvements en vue d'une analyse microbiologique](#) »

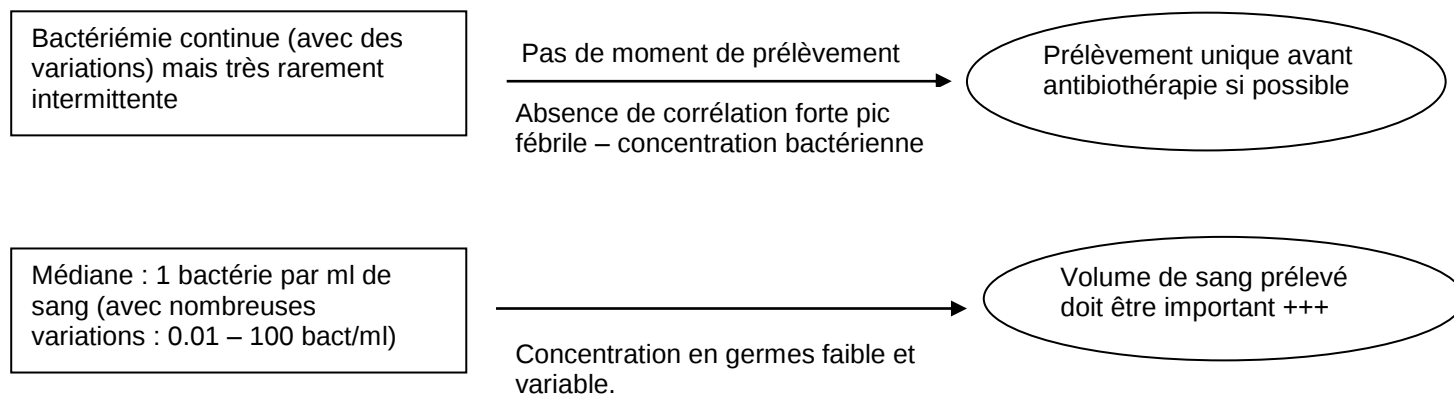
10. Prélèvements en vue d'une analyse microbiologique

Les étapes prescription, vérification de l'identité du patient, identification des échantillons, emballage et acheminement sont identiques à celles présentées pour le prélèvement sanguin.

L'ensemble de la partie technique étant prise en charge au laboratoire du CHU de Dijon, les modalités de prélèvement sont à consulter sur le manuel de prélèvement en ligne suivant : <http://mp-ptb.chu-dijon.fr>

10.1 Cas particulier des hémocultures

Selon les données bibliographiques :



LE VOLUME DE SANG PRELEVE PAR EPISODE CLINIQUE EST LE FACTEUR LIMITANT

60 ml	6 flacons BIEN REMPLIS	Sensibilité de 98 %
40 ml	4 flacons BIEN REMPLIS	Sensibilité de 90 %
20 ml	2 flacons BIEN REMPLIS	Sensibilité de 73 %

> 60 ml / 24h : pas d'amélioration significative de la sensibilité.

RECOMMANDATION : 40 à 60 ml de sang (4 à 6 flacons correctement remplis) en un prélèvement unique par épisode clinique ou par 24h.

Une exception : le diagnostic d'endocardite bactérienne : 2 prélèvements à des temps différents

/ !!! \ A NE PAS FAIRE / !!! \	
Prescription d'une seule paire d'hémoculture par épisode clinique	Perte de chance pour le patient
Prélèvements réalisés à différents temps lors du même épisode clinique	Pas d'amélioration de sensibilité + majore le risque de contamination + inconfort du patient + perte de temps pour les préleveurs

Pour le prescripteur ... informations à donner au personnel préleveur :

- type d'hémoculture :

Diagnostic des infections sur cathéter/CIP <i>1 paire sur matériel implantable</i> + <i>1 à 2 paires en voie périphérique</i>	OU	Hémoculture « classique » <i>2 à 3 paires en voie périphérique</i>
--	----	---

- recherche d'infection fongique à préciser (flacons mycosis supplémentaires)

	MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE		MO	PA
			BC	
			1875	11

Pour le préleveur ... un seul prélèvement ... mais bien réalisé :

Suivre le document CGFL :

⇒ [PT/SSIN/OPC/12](#) : Cathéter veineux central

- respect des règles d'asepsie (difficulté d'interprétation contamination - infection pour certains germes)
- respect du remplissage des flacons (noter sur le bon si difficulté)
- prélever le flacon aérobique puis le flacon anaérobique afin de ne pas introduire d'air dans celui-ci (le prélèvement d'un flacon aérobique permet ainsi de purger l'air du système)
- suivre les indications présentes sur le bon de demande

Après le prélèvement :

- bien noter le site de prélèvement (VP, CIP, VC ...) sur le flacon
- tous les flacons dans le même sachet
- conservation à T° ambiante avant acheminement

11. Hygiène

Les règles d'hygiène à respecter sont présentées dans les documents CGFL

- ⇒ [PT/SSIN/OPC/07](#) : Hygiène des mains
- ⇒ [PT/HYGI/SPI/11](#) : Précautions standard

12. Conduite à tenir devant un Accident d'Exposition au Sang

Se conformer au document CGFL

- ⇒ [PC/SSIN/QPR/20](#) : Mesures de prévention et conduite à tenir pour un professionnel de santé en cas d'accident par exposition au sang ou autre liquide biologique

13. Gestion des déchets

Se conformer aux documents CGFL

- ⇒ [PC/HYGI/GFL/13](#) : Tri sélectif des déchets

14. Gestion des non-conformités

Les examens demandés ne pourront être réalisés que dans la mesure où les conditions présentées dans ce manuel de prélèvement sont respectées.

NON CONFORMITES CONCERNANT LA PRESCRIPTION ET L'IDENTIFICATION

Nature de la non-conformité	Demande différée seulement si régularisation rapide * (NC mineure)	Refus de la demande (NC majeure)
Prescription et prélèvements non identifiés	NON	OUI
Prescription ou prélèvements non identifiés	OUI en cas de prélèvements précieux après dérogation**	OUI pour la majorité des prélèvements
Absence de prescription	OUI	NON Sauf si non régularisation
Absence de date ou heure de prélèvement	OUI	NON Sauf si non régularisation

Nature de la non-conformité	Demande différée seulement si régularisation rapide * (NC mineure)	Refus de la demande (NC majeure)
Absence du nom du prescripteur	NON	NON
Nature des examens non précisée	OUI	NON Sauf si non régularisation
Absence d'identification ou signature du préleveur	OUI	NON Sauf si non régularisation
Absence de formulaire obligatoire (ex : consentement)	OUI	NON Sauf si non régularisation
Discordance entre l'identification de la prescription et celle des prélèvements	OUI en cas de prélèvements précieux après dérogation**	OUI pour la plupart des prélèvements
Identification incomplète de la prescription ou des prélèvements	OUI	NON Sauf si non régularisation

*Le délai de régularisation de la non-conformité doit être compatible avec le délai de réalisation de l'examen.

** Dans certaines circonstances (prélèvement très difficile ou précieux) les critères de refus peuvent être réévalués par le biologiste et une dérogation est alors effectuée.

NON CONFORMITES CONCERNANT L'ECHANTILLON BIOLOGIQUE ET SON TRANSPORT

Nature de la non-conformité	Refus de la demande (NC majeure)
Absence de tubes/tubes non adaptés	OUI
Tubes insuffisamment remplis	OUI
Echantillons coagulés	OUI
Echantillons hémolysés/ictériques/lactescents	Selon le paramètre et le niveau d'interférence
Absence de date et heure de prélèvement pour les groupes sanguins et RAI (prescription)	OUI
Prélèvement arrivé au laboratoire hors délai / non-respect des conditions de transport	OUI
2 déterminations de groupes sanguins dans un même sachet	OUI
2 déterminations de groupes sanguins prélevées à la même heure	OUI

Dans tous les cas (demande différée ou refus de la demande) le prescripteur ou service demandeur sera averti par téléphone et la non-conformité rencontrée apparaîtra sur le compte-rendu d'examen.

	MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE		MO	PA
			BC	
			1875	11

15. Gestion de l'urgence

Le laboratoire a mis en place une procédure de gestion de l'urgence concernant les phases pré analytiques, analytiques et post analytiques.

La demande d'examens en urgence devra être signalée sur le bon de prescription (case à cocher) ou par un appel téléphonique ainsi que par l'utilisation de sachets de transport rouges.

16. Protection des données personnelles

L'article 20 du règlement intérieur, disponible sur l'Intranet, détaille les règles à suivre en matière de secret professionnel et de discrétion des salariés.

L'accès aux zones de travail, de stockage d'échantillons ou d'informations patient est sécurisé.

Tout document contenant l'identité d'un patient est broyé. Il est aussi demandé à chaque utilisateur de se déconnecter de son poste informatique en cas d'absence temporaire.

17. Protocole de gestion des réclamations

L'unité de biologie clinique possède un protocole de gestion des réclamations et s'engage à recueillir toute réclamation (orale ou écrite) et à informer le réclamant du devenir de celle-ci.

18. Transmission des résultats

3 modalités de transmission des résultats sont mises en place au laboratoire :

- Serveur de résultats : accès par les prescripteurs et le personnel soignant depuis le logiciel Clinicom via l'onglet BIOLOGIE.
- Transmission au prescripteur par téléphone des valeurs critiques
- Compte-rendu papier par courrier interne limité aux consultations et à l'hospitalisation à domicile

19. Prestation de conseil

La gestion des prestations de conseil fait l'objet d'une procédure au laboratoire. Elles sont mentionnées directement sur les comptes-rendus. Les biologistes sont disponibles si besoin au numéro suivant : 03-80-73-75-10.

20. Réclamations

Toutes réclamations relatives aux prestations du DBPT sont à formuler selon les moyens suivants :

- Par contact direct auprès des professionnels de santé lors de la réalisation du prélèvement
- Auprès des biologistes au 03-80-73-75-10
- Sur le site internet du CGFL, dans la rubrique contact : <https://www.cgfl.fr/nous-contacter/>
- Par recueil des avis Google

Le traitement de ces réclamations fait l'objet du chapitre 6.5.4 de la procédure [PC/MQ/GL/1500 : Gestion de l'amélioration continue.](#)

	MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE		MO	PA
			BC	
			1875	11

21. Catalogue des examens proposés au laboratoire de Biologie Clinique

Tout examen absent de cette liste est sous-traité.

Liste des sous-traitants :

- CHU de Dijon <https://chu-dijon.manuelprelevement.fr/>
- CHRU de Besançon <https://www.chu-besancon.fr/professionnels/repertoire-des-examens-de-biologie/repertoire-des-examens.html>
- CERBA <https://www.lab-cerba.com/home/transmettre-et-prescrire-un-exam/catalogue-en-ligne.html> ,
- EUROFINS-BIOMNIS <https://www.eurofins-biomnis.com/services/referentiel-des-examens/>
- EFS <https://efs-bfc.manuelprelevement.fr/>

La liste des examens sous-traités et des laboratoires sous-traitant associés est disponible au laboratoire si besoin.

Parmi une même famille, plusieurs examens peuvent être réalisés sur un seul tube. Le nombre de tubes à prélever est mentionné sur le bon de demande.

Tous les examens sont réalisés quotidiennement (rendu des résultats le jour même) à l'exception :

- des marqueurs tumoraux non pris en charge le samedi matin (rendu des résultats à J+1 maximum en jours ouvrés).
- des paramètres effectués sur le COBAS e411 réalisés en série les mardis et vendredis (sérologies VIH, hépatite B et hépatite C, FSH, LH, œstradiol, thyroglobuline, Anticorps anti-thyroglobuline, folates et vitamine B12) (rendu des résultats à J+3 maximum en jours ouvrés).

Examen et code laboratoire	Technique analytique	Tube	Renseignements obligatoires	Conditions particulières de prélèvement	Délai max d'acheminement	Conditions particulières d'acheminement	Durée de conservation après réalisation	Délai de rajout	Interférences	Paramètre rendu sous accréditation COFRAC
ACE ACE	Immunofluorescence Kryptor Brahms	Jaune	-	-	8h ^[1]	T° ambiante	2 ans	2 ans	-	O
Acide urique sanguin AU	Uricase	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	3 jours	Résultat non rendu en cas de lipémie majeure	O
AFP AFP	Immunofluorescence Kryptor Brahms	Jaune	-	-	8h ^[1]	T° ambiante	2 ans	2 ans	Interférence en cas d'ictère majeur	O
Antigène Hbs VHB ou AGHBG (grossesse)	Electrochimiluminescence	Jaune	-	-	12h ^[4]	T° ambiante	1 an	6 mois	Interférence en cas d'ictère, hémolyse ou lipémie majeure.	O
ALAT	Voir TGP									
Albumine ALBI	Colorimétrie BCP	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	2 jours	-	O
Amylase AMYL	Enzymatique et mesure par spectrophotométrie	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	-	O
Ac anti-VIH VIH	Electrochimiluminescence	Jaune	-	-	12h ^[4]	T° ambiante	1 an	3 mois	Interférence en cas d'ictère, hémolyse ou lipémie majeure. Interférence avec la Biotine	O

Examen et code laboratoire	Technique analytique	Tube	Renseignements obligatoires	Conditions particulières de prélèvement	Délai max d'acheminement	Conditions particulières d'acheminement	Durée de conservation après réalisation	Délai de rajout	Interférences	Paramètre rendu sous accréditation COFRAC
Ac anti-VHC VHC	Electro-chimiluminescence	Jaune	-	-	12h ^[4]	T° ambiante	1 an	3 mois	Interférence en cas d'ictère, hémolyse ou lipémie majeure. Interférence avec la Biotine	O
Ac anti-Hbc AHBC	Electro-chimiluminescence	Jaune	-	-	12h ^[4]	T° ambiante	1 an	3 mois	Interférence en cas d'ictère, hémolyse ou lipémie majeure. Interférence avec la Biotine	O
Ac anti-thyroglobuline ATGB	Electro-chimiluminescence	Jaune	-	-	48h ^[1]	T° ambiante	1 an	1 mois	Interférence en cas d'ictère, hémolyse ou lipémie majeure. Interférence avec la Biotine	O
ASAT	Voir TGO									
βhCG test grossesse DHCG	Immuno-chromatographie	Vert pâle	-	-	2h ^[1]	T° ambiante	7 jours	2 jours	Hémolyse entraine un risque de faux-positif	O
βhCG marqueur tumoral HCG	Immunofluorescence Kryptor Brahms	Jaune	-	-	8h ^[1]	T° ambiante	2 ans	2 ans	Surestimation en cas d'ictère majeur	O
Bilirubine totale BILT	Diazoréaction	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Taux surestimé par lévodopa et présence d'intralipides.	O
Bilirubine conjuguée BILD	Diazoréaction	Vert pâle	-	-	2h ^[1]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Taux sous-estimé si hémolyse, lipémie et présence de facteur rhumatoïde Taux surestimé par lévodopa et acide ascorbique	O
Bilirubine directe	Voir Bilirubine conjuguée									
CA 125 CA125	Immunofluorescence Kryptor Brahms	Jaune	-	-	8h ^[1]	T° ambiante	2 ans	2 ans	Interférence en cas d'ictère majeur	O

Examen et code laboratoire	Technique analytique	Tube	Renseignements obligatoires	Conditions particulières de prélèvement	Délai max d'acheminement	Conditions particulières d'acheminement	Durée de conservation après réalisation	Délai de rajout	Interférences	Paramètre rendu sous accréditation COFRAC
CA 15-3 CA153	Immunofluorescence Kryptor Brahms	Jaune	-	-	8h ^[1]	T° ambiante	2 ans	2 ans	-	O
CA19-9 CA199	Immunofluorescence Kryptor Brahms	Jaune	-	-	8h ^[1]	T° ambiante	2 ans	2 ans	Interférence en cas d'ictère majeur	O
Calcium sanguin CA	Complexon OCP	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	2 jours	Taux sous-estimé lors d'injection d'OMNISCAN. Ne pas demander de calcémie dans les 24h post-injection. Taux sous-estimé par lipémie	O
Capacité totale de saturation de la transferrine	Voir « Transferrine »									
Chlore sanguin CL	Potentiométrie indirecte	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	-	O
Chlore urinaire CLU	Potentiométrie indirecte	Urines de 24h ou recueil d'une miction	Volume des urines si urines de 24h	-	8h ^[1]	T° ambiante	7 jours	7 jours	-	O
Chlore dans le LCR CLLCR	Potentiométrie indirecte	Echantillon dans Flacon	-	-	2h ^[1]	T° ambiante	7 jours	-	-	N
Cholestérol total CHO	Cholestérol-estérase, oxydase, peroxydase	Vert pâle	-	Prélèvement à jeun pour pouvoir utiliser les valeurs de référence	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	2 jours	Taux sous-estimé par la présence de bilirubine en forte concentration	O
Cholestérol HDL	Cholestérol-estérase, oxydase, peroxydase	Vert pâle	-	Prélèvement à jeun pour pouvoir utiliser les valeurs de référence	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	2 jours	-	O

Examen et code laboratoire	Technique analytique	Tube	Renseignements obligatoires	Conditions particulières de prélèvement	Délai max d'acheminement	Conditions particulières d'acheminement	Durée de conservation après réalisation	Délai de rajout	Interférences	Paramètre rendu sous accréditation COFRAC
Clairance Cockcroft COCK		Vert pâle	Poids du patient	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	-	O
CO2 total	Voir « Réserve alcaline »									
Coefficient de saturation de la transferrine	Voir « Transferrine »									
Créatine Kinase CPK	Enzymatique et mesure par spectrophotométrie	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Une hémolyse importante peut surestimer l'activité de la créatine kinase	O
Créatinine sanguine(+CKD EPI) CREA	Enzymatique en point final	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	2 jours	Taux surestimé par la présence d'une IgM monoclonale	O
Créatinine urinaire CREUR	Enzymatique en point final	Urines de 24h	Volume de recueil	-	24h ^[1]	T° ambiante	7 jours	4 jours	-	O
CRP	Voir « Protéine C Réactive »									
CYFRA 21-1 CYFRA	Immunofluorescence Kryptor Brahms	Jaune	-	-	8h ^[1]	T° ambiante	2 ans	2 ans	-	O
Exploration des anomalies lipidiques ALI	Cholestérol-estérase, oxydase, peroxydase et Glycérol GPO en UV	Vert pâle	-	Respecter un jeun d'au moins 12h avant le prélèvement	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	2 jours	Cf Cholestérol total et triglycéride	O
Fer sérique FE	Férène direct	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Taux surestimé par l'hémolyse et Fer Dextran	O
Ferritine FERE	Immunodosage enzymatique	Vert pâle	-	-	6h ^[4, 5]	T° ambiante	7 jours	7 jours	-	O

Examen et code laboratoire	Technique analytique	Tube	Renseignements obligatoires	Conditions particulières de prélèvement	Délai max d'acheminement	Conditions particulières d'acheminement	Durée de conservation après réalisation	Délai de rajout	Interférences	Paramètre rendu sous accréditation COFRAC
Fibrinogène FIB	Chronométrie	Bleu	-	Remplissage correct du tube	6h ^[2]	T° ambiante	3 jours	8 heures	Taux sous-estimé par surdosage majeur en héparine	O
Folates sériques ACFOL	Electro-chimiluminescence	Jaune	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	3 jours	Surestimation par l'hémolyse et interférence en cas d'ictère ou de lipémie majeure Interférence avec la Biotine	O
FSH FSH	Electro-chimiluminescence	Jaune	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	3 jours	Interférence en cas d'ictère, hémolyse ou lipémie majeure. Interférence avec la Biotine	O
γ GT GGT	Gamma-glutamyl-carboxy-nitroanilide (IFCC)	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	2 jours	Taux sous-estimé par lipémie	O
Glucose sanguin GJ	Hexokinase	Vert pâle	-	Prélèvement à jeun pour pouvoir utiliser les valeurs de référence	< 2h ^[2]	T° ambiante	7 jours	3 jours	Taux surestimé par lipémie et hyperbilirubinémie	O
Glucose urinaire GU	Hexokinase	Recueil d'une miction	-	Prélèvement à réaliser de préférence à jeun.	24h ^[1]	T° ambiante	7 jours	3 jours	Taux surestimé par métronidazole	O
Glucose dans le LCR GLCR	Hexokinase	Echantillon dans Flacon	-	-	2h ^[1]	T° ambiante	7 jours	-		N
Groupe sanguin + phénotype GRH	Agglutination-filtration sur gel	Violet	Cf manuel de prélèvement	Absence de transfusion sanguine dans les 4 mois	24h ^[1]	T° ambiante	7 jours	24 heures sur tube d'Immuno - Hémato	-	O
INR	Chronométrie	Bleu	Traitement AVK : molécule, posologie	Remplissage correct du tube	7h ^[2]	T° ambiante	3 jours	8 heures	Prélèvement difficile avec variation dans les 2 sens possible. Héparine forte dose surestime l'INR.	O

Examen et code laboratoire	Technique analytique	Tube	Renseignements obligatoires	Conditions particulières de prélèvement	Délai max d'acheminement	Conditions particulières d'acheminement	Durée de conservation après réalisation	Délai de rajout	Interférences	Paramètre rendu sous accréditation COFRAC
LDH LDH	Lactate-pyruvate IFCC	Vert pâle	-	-	6h ^[5]	T° ambiante	7 jours	Pas de rajout	Surestimation par l'hémolyse et dopamine	O
LH LH	Electro-chimiluminescence	Jaune	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	3 jours	Interférence en cas d'ictère, hémolyse ou lipémie majeure. Interférence avec la Biotine	O
Lipase LIPAS	Enzymatique et mesure par spectrophotométrie	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Dans de très rares cas, certaines gammopathies (en particulier à IgM) peuvent perturber les résultats.	O
Magnésium sanguin MG	Bleu de méthylthymol	Vert pâle	-	-	4h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Surestimation par l'hémolyse	O
NFS NF	Spectrophotométrie Impédance Cytométrie de flux	Violet	Renseigner une éventuelle hémopathie maligne suspectée ou connue. Renseigner le traitement héparinique si suspicion de TIH	-	6h ^[2]	T° ambiante	3 jours pour les tubes 7 jours pour les frottis	Pas de rajout	-	O
NSE NSE	Immunofluorescence Kryptor Brahms	Jaune	-	-	8h ^[1]	T° ambiante	2 ans	2 ans	Résultat non rendu en cas d'hémolyse Interférence en cas d'ictère majeur	O
NT-proBNP NTP	Technologie LOCI	Vert pâle	-	-	24h ^[5]	T° ambiante	7 jours	3 jours	Interférence avec la biotine.	O
Oestradiol OEST	Electro-chimiluminescence	Jaune	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	3 jours	Interférence en cas d'ictère, hémolyse ou lipémie majeure. Interférence avec la Biotine, les anti-inflammatoires stéroïdiens et le fulvestran	O
PCT	Voir « Procalcitonine »									

Examen et code laboratoire	Technique analytique	Tube	Renseignements obligatoires	Conditions particulières de prélèvement	Délai max d'acheminement	Conditions particulières d'acheminement	Durée de conservation après réalisation	Délai de rajout	Interférences	Paramètre rendu sous accréditation COFRAC
Phosphatases alcalines PAL	p-NPP (IFCC)	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Résultat non rendu en cas de lipémie majeure	O
Phosphore sanguin P	Phosphomolybdate	Vert pâle	-	-	2h ^[2]	T° ambiante	7 jours	2 jours	-	O
Plaquettes PL	Impédance	Violet	Renseigner le traitement héparinique si suspicion de TIH	-	6h ^[2]	T° ambiante	3 jours pour les tubes 7 jours pour les frottis	Pas de rajout	-	O
Plaquettes sur citrate PLC	Impédance	Bleu	-	Uniquement lors de présence d'agrégats plaquettaires sur tube EDTA. Remplissage correct du tube	6h ^[2]	T° ambiante	3 jours pour les tubes 7 jours pour les frottis	Pas de rajout	-	O
Potassium sanguin K	Potentiométrie indirecte	Vert pâle	-	-	< 3h ^[6]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Surestimation par l'hémolyse	O
Potassium urinaire KU	Potentiométrie indirecte	Urines de 24h ou recueil d'une miction	Volume des urines si urines de 24h	Pas de conservateur	8h ^[1]	T° ambiante	7 jours	7 jours	-	O
Préalbumine PREAL	Turbidimétrie	Vert pâle	-	-	24h ^[5]	T° ambiante	7 jours	2 jours	-	O
Procalcitonine PCT	Immunofluorescence Kryptor Brahms	Vert pâle	-	-	8h ^[1]	T° ambiante	3 jours	24h	Interférence en cas d'ictère majeur	O
Protéines sanguines PRO	Biuret avec tartrate	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	3 jours	Surestimation par dextran 40 .Sous-estimation par hyperbilirubinémie Résultat non rendu en cas de lipémie majeure	O

Examen et code laboratoire	Technique analytique	Tube	Renseignements obligatoires	Conditions particulières de prélèvement	Délai max d'acheminement	Conditions particulières d'acheminement	Durée de conservation après réalisation	Délai de rajout	Interférences	Paramètre rendu sous accréditation COFRAC
Protéines sur ponction pleurale/ ascite PRPLE / PRASC	Biuret avec tartrate	Echantillon dans Flacon	-	-	2h ^[1]	T° ambiante	7 jours	-		N
Protéines urinaires PROU	Rouge de pyrogallol / molybdate	Urines de 24h	Volume de recueil	-	A la fin du recueil de 24h	T° ambiante	7 jours	3 jours	Surestimation par les aminosides	O
Protéines sur LCR PRLCR	Rouge de pyrogallol / molybdate	Echantillon dans Flacon	-	-	2h ^[1]	T° ambiante	7 jours	3 jours	Surestimation si présence de sang dans l'échantillon	N
Protéine C Réactive CRP	Turbidimétrie	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	3 jours	-	O
PSA PSA	Immunofluorescence Kryptor Brahms	Jaune			8h ^[1]	T° ambiante	2 ans	2 ans	-	O
RAI	Voir « Recherche d'agglutinines irrégulières »									
Recherche d'agglutinines irrégulières RAI	Agglutination-filtration sur gel	Violet	Cf manuel de prélèvement	-	24h ^[1]	T° ambiante	7 jours	24 h sur tube d'Immuno-Hémato	-	O
Réserve alcaline RA	Carbonate enzymatique	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	2 jours (si tube bien bouché)	-	O
RETICULOCYTES RET	Impédance + radiofréquence + technologie VCSn	Violet	-	-	24h ^{[2][7]}	T° ambiante	3 jours	24h ^[2]	-	N
Sodium sanguin NA	Potentiométrie indirecte	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	-	O

Examen et code laboratoire	Technique analytique	Tube	Renseignements obligatoires	Conditions particulières de prélèvement	Délai max d'acheminement	Conditions particulières d'acheminement	Durée de conservation après réalisation	Délai de rajout	Interférences	Paramètre rendu sous accréditation COFRAC
Sodium urinaire NAU	Potentiométrie indirecte	Urines de 24h ou recueil d'une miction	Volume des urines si urines de 24h	Pas de conservateur	8h ^[1]	T° ambiante	7 jours	7 jours	-	O
T3 Libre T3LIB	Technologie LOCI	Vert pâle	-	-	72h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Interférence avec la biotine.	N
T4 libre T4	Technologie LOCI	Vert pâle	-	-	72h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Surestimation lors des traitements par furosémide, carbamazépine, ibuprofène, acide salicylique, diclofénac, phénitoïne et acide méfénamique. Résultat non rendu en cas d'hyperbilirubinémie majeure Interférence avec la biotine.	O
TCK TCKK	Chronométrie	Bleu	Traitement anticoagulant : molécule, posologie, heure de prise	Remplissage correct du tube	5h ^[2]	T° ambiante	3 jours	6 heures	-	O
TGO TGO	UV avec P5P (IFCC)	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Surestimation par l'hémolyse, la lipémie et l'hyperbilirubinémie	O
TGP TGP	UV avec P5P (IFCC)	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Sous-estimation en cas d'hyperbilirubinémie Résultat non rendu en cas de lipémie majeure	O
Thyroglobuline TGB	Electro-chimiluminescence	Jaune	-	-	48h ^[3]	T° ambiante + 4°C pour le sérum	1 an	1 mois	Interférence en cas d'ictère, hémolyse ou lipémie majeure. Interférence avec la Biotine Association obligatoire aux anticorps anti-thyroglobuline	O

Examen et code laboratoire	Technique analytique	Tube	Renseignements obligatoires	Conditions particulières de prélèvement	Délai max d'acheminement	Conditions particulières d'acheminement	Durée de conservation après réalisation	Délai de rajout	Interférences	Paramètre rendu sous accréditation COFRAC
Thyroglobuline sur liquide de ponction TGBP	Electro-chimiluminescence	Tube sec stérile	Site de prélèvement	Rincer l'aiguille de ponction par 1 ml de salé isotonique	48h ^[3]	T° ambiante	1 an	-	-	N
TRP TRP		Demander en parallèle créatinine plasmatique et urinaire ainsi que phosphore plasmatique et urinaire.								
TP TPST	Chronométrie	Bleu	Traitement anticoagulant : molécule, posologie, heure de prise	Remplissage correct du tube	7h ^[2]	T° ambiante	3 jours	8 heures	Prélèvement difficile avec variation dans les 2 sens possible. Héparine forte dose sous-estime le TP.	O
Troponine I TNIH	Technologie LOCI	Vert pâle	-	-	Demande en urgence	T° ambiante	7 jours	1 jour	-	O
Transferrine TRANS	Turbidimétrie	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	-	O
Triglycérides TRI	Glycérol GPO en UV	Vert pâle	-	Prélèvement à jeun pour pouvoir utiliser les valeurs de référence	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	2 jours	Surestimation par glycérol libre ou autres polyols et hyperbilirubinémie	O
TSH TSHL	Technologie LOCI	Vert pâle	-	-	72h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Interférence avec la biotine.	O
Urée sanguine URE	Uréase / Glutamate déshydrogénase	Vert pâle	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	7 jours	Résultat non rendu en cas de lactescence majeure	O
Urée urinaire UREU	Uréase / Glutamate déshydrogénase	Urines de 24h	Volume de recueil	-	A la fin du recueil de 24h	T° ambiante	7 jours	4 jours	-	O
Vitamine B9	Voir « Folates sériques »									
Vitamine B12 B12	Electro-chimiluminescence	Jaune	-	-	24h ^[2]	T° ambiante	7 jours	3 jours	Interférence en cas d'ictère, hémolyse ou lipémie majeure. Interférence avec la Biotine	O

[1] : recommandations fournisseur de réactif

[2] : Stability study of 81 analytes in human whole blood, in serum and in plasma. C. Oddoze, E. Lombard, H. Portugal. *Clinical Biochemistry* 45 (2012) 464-469

[3] : Use of anticoagulants in diagnostic laboratory investigations and Stability of blood, plasma and serum sample. WHO/DIL/LAB/99.1 Rev.2

[4] : Préanalytique et accréditation : critères d'acceptation des échantillons en LBM multisites. Dialma *et al.* *Ann Biol Clin* 2013 ; 71 (1) 121-8

[5] : Etude réalisée au laboratoire en mai 2013

[6] : Effects of time and temperature on 48 routine chemistry, haematology and coagulation analytes in whole blood samples. van Balveren JA, Huijskens MJ, Gemen EF, Péquériau NC, Kusters R. *Ann Clin Biochem.* 2017 Jul;54(4):448-462

[7] : Stability of hematological analytes depends on the hematology analyser used: A stability study with Bayer Advia 120, Beckman Coulter LH 750 and Sysmex XE 2100. Fatime Imeri *and al.* *Clinica Chimica Acta* Volume 394 issues 1-2, November 2008

	MANUEL DE PRELEVEMENT DE L'UNITE DE BIOLOGIE CLINIQUE	MO	PA
		BC	
		1875	9

22. Document rattaché

22.1 Bon de demande utilisé lors des consultations (prélèvement assuré au laboratoire) : [CS21](#)

22.2 Bon de demande utilisé dans les différents services d'hospitalisation (prélèvement assuré dans le service clinique concerné) : [BIOL02](#)

22.3 Bon de demande concernant l'ensemble de la microbiologie (2 feuillets détachables) : [BIOL08](#)

22.4 Vérification de l'identité des patients au cours de la prise en charge : [PC/QUAL/QPR/54](#)

22.5 Identitovigilance : [PS/QUAL/QPR/12](#)

22.6 Conduite à tenir en cas de modification ou de détection d'une erreur d'identité et/ou d'identifiant : [PT/QUAL/QPR/31](#)

22.7 Fiche de transmission interne : [FM/PA/BC/1876](#)

22.8 Cathéter veineux central : [PT/SSIN/OPC/12](#)

22.9 Hygiène des mains : [PT/SSIN/OPC/07](#)

22.10 Précautions standard : [PT/HYGI/SPI/11](#)

22.11 Mesures de prévention et conduite à tenir pour un professionnel de santé en cas d'accident par exposition au sang ou autre liquide biologique : [PC/SSIN/QPR/20](#)

22.12 Tri sélectif des déchets : [PC/HYGI/GFL/13](#)

23. Synthèse des modifications

Version	§	Modification	Motif
9	19	Modification TCA-TCK	/
10	Tous	Ajout quelques précisions	
	19	Ajout des modalités de prestations de conseils	Passage norme ISO15189 v2022
	20	Mise à jour des liens vers les manuels de prélèvement des laboratoires sous-traitants	/
	20	Précisions concernant les délais de rendu des résultats	Passage norme ISO15189 v2022